Atelier sur la « Valorisation agricole et l'aménagement des zones de bas-fonds et petites plaines inondables en Afrique de l'Ouest »
les 12 et 13 juin à Ouagadougou

L' historique et l'évolution des aménagements
À la FPFD

Plan de présentation

- *Fédération des Paysans (FPFD)*
- *Cadre historique et géographique*
- *Structuration et gouvernance*
- *Services rendus aux membres*
- *Historique /Expériences en aménagements hydroagricoles*
- *Les partenaires*
- *Difficultés /contraintes*
- *Perspectives*

Zones d'intervention

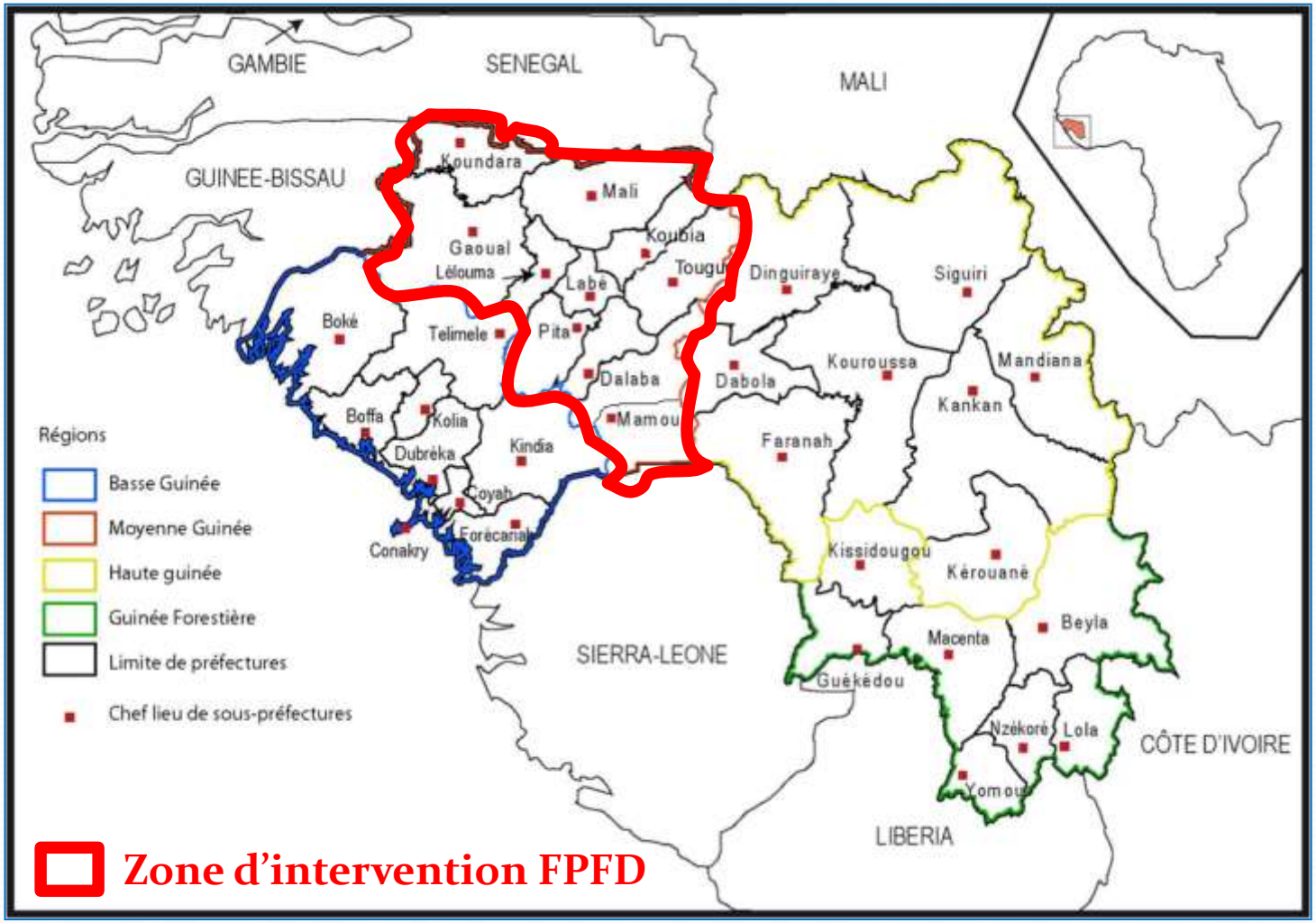

Fédération des Paysans du Fouta Djallon (FPFD)

Créée en novembre 1992

3 acteurs ont favorisé sa mise en place

- La volonté des leaders paysans
- Un contexte politique favorable
- L'accompagnement des financeurs

L'objectif de la FPFD :

Augmenter le revenu des paysans

Principales filières encadrées

Filière PDT	Filière Oignon	Filière tomate	Filière riz	Filière maïs
Production actuelle en T	Production actuelle en T	Production actuelle en T	Production actuelle en T	Production actuelle en T
35 000/an	4 000 /an	1 500/an	5 000/an	1 500/an

Structuration et gouvernance

5 membres élus pour 3 ans
5 présidents de filière dont un responsable des jeunes

Un comité de surveillance composé de 4 membres élus pour 5 ans

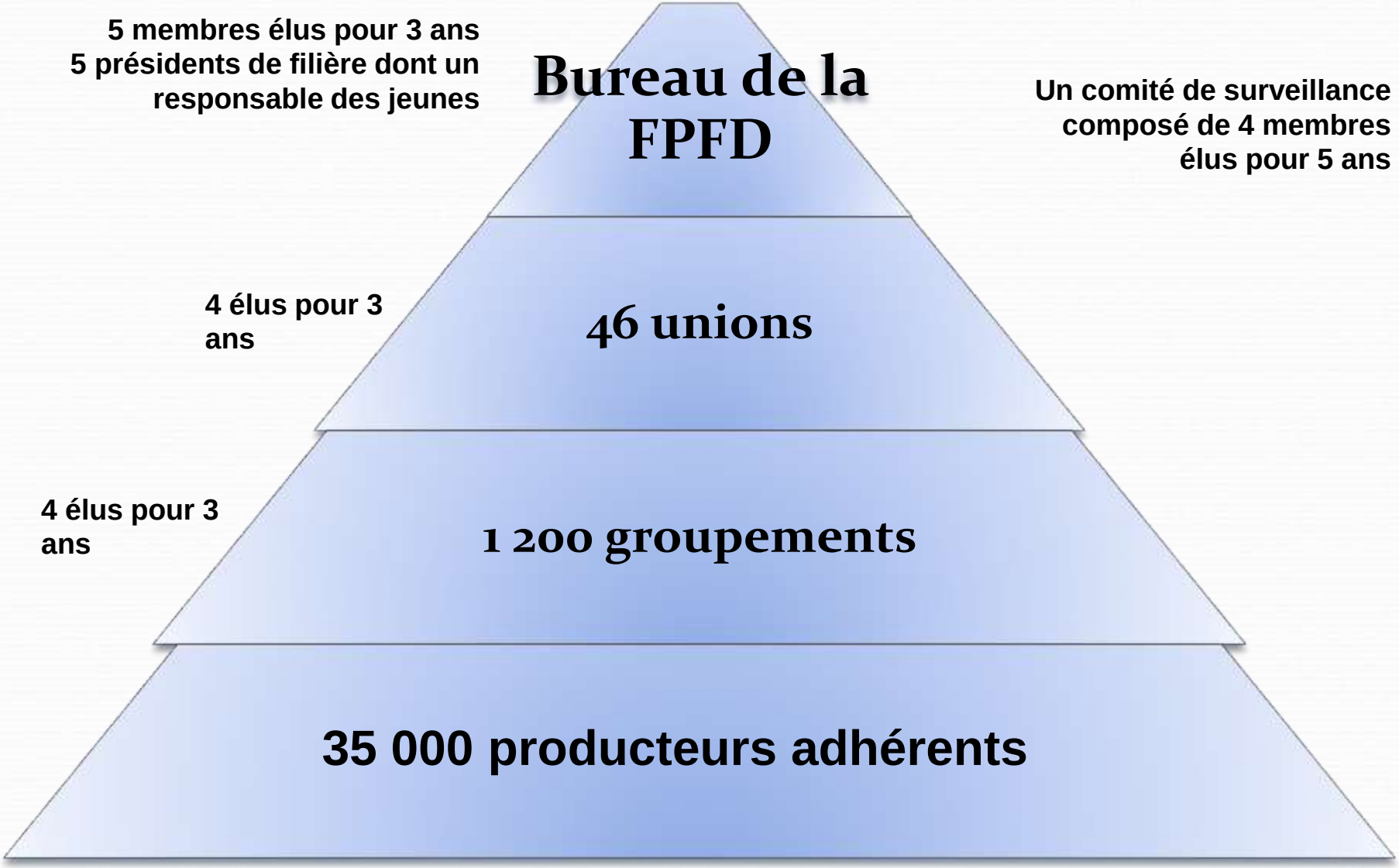

4 élus pour 3 ans

4 élus pour 3 ans

Répartition des membres

- Répartition/sexe

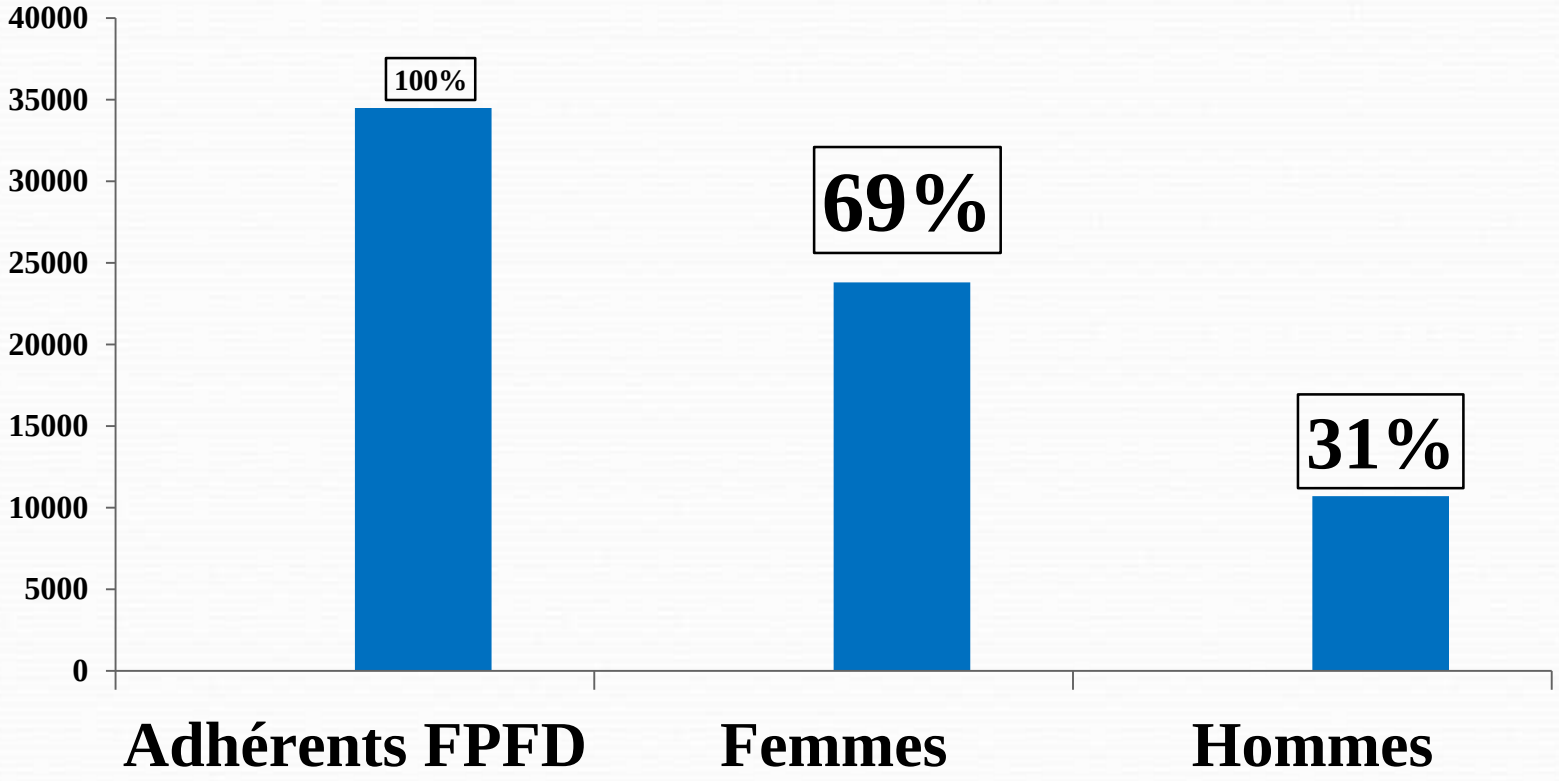

Cellule AMENAGEMENT

Cellule MECANISATION

Cellule FORMATION

Cellule COMPTABILITE GESTION

COORDONNATEUR DE L'EQUIPE

FPFD
FEDERATION des PAYSANS du FOUTA DJALLON

Cellule PROJETS

Cellule COMMERCIALISATION

Cellule COMMUNICATION (en projet)

Les services/appuis aux membres

Appui à la production

Activités d'accompagnement

Appui à la commercialisation

Représentation et défense des intérêts

Nos Partenaires

- ***Partenaires financiers :***
  - CCFD-Terre Solidaire, Union Européenne
  et aussi FIDA, GRET , AFDI, CTB,
  - Coopération française, canadienne,
  - Banques Commerciales, Banque Mondiale …
- ***Partenaires institutionnels guinéens :***
  Ministères :
  Agriculture, Commerce, Economie et Finances,
  Administration du Territoire et Décentralisation,
- ***Partenaires Techniques (à compléter)***

Un impact réel sur l'économie…

- *Grâce à tous ces acquis :*
  - *Mise en activité de plusieurs acteurs économiques*
  - *Création d'emplois*
  - *Intensification de la production*

Historique/Evolution des aménagements

- Période 1992 – 1998,
- Des aménagements sommaires type (II et III): construction de petits seuils de dérivation au fil de l'eau en tête du périmètre et des canaux d'irrigation,
- Les canaux d'irrigation sont en terre compactée non revêtus,
- Peu de drainage sur des zones spécifiques (marres) en poular (Wendou),
- Ces aménagements permettaient l'irrigation du riz repiqué en hivernage et la production maraichère (Pomme de terre, tomate, oignon, haricot vert, navet, fraise etc…) en saison sèche,
- Les pertes par infiltration pendant le transport par les canaux et l'assèchement accéléré des marres ont occasionné les crises pour le partage de l'eau d'irrigation,

Exécution des canaux en terre compactée: Remblai/Déblai et transport d'eau d'un canal d'irrigation

Période 98 - 2002
Les aménagements ont changé de taille (surface) et une évolution du modèle

- Début des aménagements de plaines, la FPFD a pris l'initiative d'augmenter la taille des exploitations (de 1200 m2 à 1 hectare par producteur),
- Les aménagements de plaine : Type mixte (III + stations de pompage) équipées de conduites de refoulement de (800 à 1200 ml) et de (17 à 20 m) dénivelés, un bassin de dissipation en tête du réseau qui dessert par gravitation les canaux d'irrigation (primaires et secondaires en terre compactée). Pas de canaux de drainage,
- Des bas-fonds de (5 à 10 ha) ont été identifiés. En fonction des caractéristiques spécifiques des sites et des types de cultures, des aménagements (type: II, III et des types mixtes) ont été réalisés,
- Les études ont été réalisées par un prestataire et les travaux par des tâcherons,
- Les bénéficiaires ont participé à la construction des canaux secondaires, au planage et ont pris en charge l'entretien et la maintenance des ouvrages à travers les comités de gestion.

Période 2004 – 2008
Prise en compte des aménagements environnementaux dans les aménagements hydroagricoles et une consolidation des ouvrages

- Les nouveaux aménagements ont pris en compte l'amont, à partir de la source et de l'effet en aval de l'aménagement sur la quantité et la qualité d'eau disponible,
- En plus des ouvrages d'aménagements classiques (prise d'eau en tête, canaux, ouvrages de dissipation et d'accumulation), la réalisation d'ouvrages connexes (lavoir et abreuvoir), les aménagements environnementaux et les aménagements de sources ont été introduits,
- L'amélioration de la fonctionnalité des canaux enterre compactée à travers une phase « **consolidation** » revêtement en béton cyclopéen des canaux et construction des bassins d'accumulation dans l'axe des canaux d'irrigation,
- Début d'utilisation du système d'irrigation par aspersion dans les plaines,
- Les études et le contrôle ont été confiés au service technique du génie rural, le suivi et la supervision par la FPFD et le bailleur,

Période 2004 – 2008

Suite

- Les bénéficiaires négocient l'acquisition du foncier, réalisent la clôture, mettent en valeur les aménagements, prennent en charge l'hébergement des entreprises, mettent à disposition le magasin pour le stockage du matériel, le reboisement des plants et entretiennent les aménagements après la réception définitive,
- Les aménagements ont été réalisés dans la zone oignon pour les cultures de contre saison. L'irrigation se fait à l'arrosoir à partir des bassins d'accumulation, pas par ruissellement,
- La crise progressive d'eau a commencé pendant cette période: **perturbation de la pluviométrie, tarissement précoce des cours d'eau (2006/2007),**
- L'introduction à grande échelle des puits busés, le curage et le recalibrage des cours d'eau dans les aménagements hydroagricoles,
- Les profondeurs de fonçage des puits étaient de (3 à 4m) maximum pour avoir une hauteur d'eau de (1,20 à 1,50m),
- Des formations sur des thématiques GRN à travers des sensibilisations, des visites d'échanges, des séances de démonstration et sur la gestion et la maintenance des ouvrages ont été données aux bénéficiaires,

- Revêtement en béton canaux en terre, puits maraîchers busés, bassin d'accumulation et fonctionnement canal revêtu

Utilisation des motopompes
Période 2010 – 2011

- Des types mixte et le type III ont été réalisés pour de petites plaines et bas-fonds (5 à 20 ha) desservis par des cours d'eau encaissés,
- Majoritairement, le type III: un seuil déversant en béton à hausse mobile, une station de pompage et une conduite de refoulement, un bassin de dissipation en tête du réseau, des canaux revêtus en béton cyclopéen équipés de bassins d'accumulation,
- L'irrigation se fait à l'arrosoir pour les petites parcelles d'oignon et à la raie pour les grandes parcelles de pomme de terre,
- Les études ont été réalisées par un bureau d'étude, le contrôle par le service du génie rural, le suivi par la FPFD, et les travaux d'aménagement ont été exécutés par des entreprises,
- Les bénéficiaires prennent en charge la clôture, l'hébergement de l'entreprise, l'acquisition des parcelles et assurent la maintenance des ouvrages (caisse de cotisation),
- Difficultés dans la maintenance des équipements motopompes et accessoires (pannes répétées et faute de pièces de rechange),
- Le système de pompage est peu efficient pour la production maraîchère (saison sèche). le riz et le maïs sont cultivés en pluvial.

Ouvrages de stockage en béton à seuils déversant: prise directe et par pompage

Période 2013 -2016
Des aménagements de plaines de plus grande taille et des petits bas-fonds et la réhabilitation d'anciens aménagements

- La crise d'eau devient de plus en plus critique et le nombre d'adhérents augmente; proportionnellement, les besoins d'extension des surfaces et d'accroissement de la production de la FPFD augmentent,
- Les aménagements réalisés dans la période (2004 -2008) et 10/17 sites aménagés de (210-2011) ne pouvaient plus satisfaire les besoins d'irrigation; les ouvrages sont devenus caducs du fait que les cours d'eau tarissent précocement (mi-février – début mars) pendant que les cultures ont 2/5 mois de végétation,
- Une nouvelle ambiguïté pour satisfaire la préoccupation de la « **gestion de la crise d'eau** »
- Réhabilitation d'anciens aménagements : revêtement en béton cyclopéen des canaux, construction d'ouvrages d'accumulation dans l'axe des canaux et des puits busés complémentaires,
- Des nouveaux aménagements de type IV pour des plaines de (28 et 100 ha): un ouvrage de retenue d'eau en béton dans le lit du cours d'eau, une station de pompage, une conduite de refoulement pour des dénivelés de (33 et 45 m) sur des distances de 1 et 2 km et un réseau de canaux primaires et secondaires en béton armé,
- Formation des bénéficiaires sur la gestion de l'eau et des aménagements,

Fonctionnement station de pompage et bassin de dissipation qui alimente le canal d'amenée en tête de réseau pour l'irrigation des grandes surfaces

Période 2016 -2019

Qu'elle démarche d'intervention dans une zone « **spécifique** » fortement affectée par le changement climatique où la crise d'eau est beaucoup plus marquée?

- Les effets du changement climatique: **perturbation des pluies, inondation et tarissement précoce des cours d'eau** sont de plus en plus fréquents,
- La promotion de l'agro écologie basée sur l'identification et la valorisation des pratiques résilientes a été une nécessité,
- Réalisation d'un type d'aménagements **spécifiques** adaptés: puits maraîchers busés avec bloc latrine + clôture grillagée renforcée par une haie vive,
- Les profondeurs de fonçage des puits ont atteint (8 à 9 m) pour une hauteur d'eau de (1,20 à 1,50m) et ce volume d'eau ne garanti pas l'arrosage après le moi de février,
- Un appui intensif sur les cultures maraichères qui procurent plus de revenus aux bénéficiaires; surtout pour satisfaire leurs besoins pendant la période de soudure,
- La production de saison hivernale (riz ou maïs) dans ces parcelles bénéficiera de l'arrière effet de la fumure de saison sèche,
- L'accompagnement des bénéficiaires à travers des formations dans le but de leurs appropriation de toutes les bonnes pratiques de résilience,

Période 2016 -2019 (suite)

- Les études et le contrôle ont été faites par un prestataire GR et le suivi par la FPFD,
- Les bénéficiaires ont négocié le foncier, participé à l'implantation de la haie vive, logé les entreprises et ont pris en charge la maintenance.
- La participation des bénéficiaires à l'élaboration du document « **accords** » pour la gestion des conflits « agriculteurs/éleveurs »
- Le suivi de l'accord par l'ensemble des acteurs (bénéficiaires des aménagements, éleveurs et responsables locaux)

Parcelles maraichères: puits busés, bloc latrines, clôture grillagée

Parcelles maraîchères: récolte riz, association de cultures, paillage et planches creuses pour retenir l'eau d'arrosage

Difficultés

- Détérioration progressive et accélérée de l'environnement qui affecte les ressources en eau (tarissement hâtif et prolongé des sources et cours d'eau en saison sèche),
- Le manque de ressources constitue un blocage à la promotion de l'intégration de l'environnement dans les actions de la FPFD, de sorte à collaborer avec les élus locaux CRD (communauté rurale de développement) qui sont les garants du développement de leurs territoires,
- Faible implication des OP dans les instances locales de décision pour la gestion des ressources naturelles,
- Besoin croissant d'aménagements hydroagricoles du fait de l'augmentation progressive du nombre d'adhérents et de la volonté de la FPFD d'accroitre la production pour l'atteinte des objectifs de production de son PSD; malgré les difficultés de financement,

Ex: pour la Pomme de terre de (35000T à 70 000T pour la période 2019-2024),

Difficultés suite

- Faible capacité de financement pour réaliser des ouvrages de stockage consistants pouvant permettre l'irrigation des grandes surfaces (retenues collinaires et ouvrages connexes….),
- Coût d'achat de matériel d'irrigation (aspersion, goutte à goutte)élevé,
- Zones de production très enclavée,
- Manque d'infrastructures adéquats pour le stockage des produits,
- Faible capacité de financement pour l'insertion et l'installation des jeunes,

Perspectives

- Promouvoir des actions de développement qui prennent en compte la gestion intégrée de l'environnement dans le but de cerner la question de « l'eau » à l'amont et en aval,
- Rechercher les expertises et des financements consistants pour la réalisation d'ouvrages d'irrigation adaptés aux conditions climatiques de nos zones de production (lacs artificiel, retenues collinaires, petits ouvrages spécifiques….) et durables,
- Poursuivre l'amélioration des techniques de production et d'adaptation aux changements climatiques,
- Faire la promotion de la petite irrigation,
- Poursuivre l'insertion et l'installation des jeunes,

Merci pour votre attention